



En Principe, le Cameroun devrait être totalement libre du joug colonial français à partir de ce jour. Le Président Paul BIYA entre royalement dans l'Histoire.

« Le Cameroun n'est pas la chasse gardée d'une nation », disait son excellence Monsieur le Président Paul BIYA. Cet homme étrange dont la compréhension échappe aux camerounais. Dans un silence absolu, il a su conduire son peuple à l'apogée de sa résistance. Toujours combattu et jamais abattu, il est resté égal à lui-même MALGRÉ tous les combats menés contre lui sur plusieurs fronts ; combats orchestrés par la France-Afrique, pour l'obliger à reconduire les accords coloniaux. Ces accords étaient arrivés à termes depuis le 26 décembre 2019.

Malgré les ballets de voyage des diplomates français et même des membres du gouvernement, il n'a jamais cédé. Après la visite de François Hollande et Yves Lédrian au Cameroun, il est resté ferme sur sa décision. La France s'est vue obligée de fabriquer un Ouattara bis au Cameroun; que tout le monde connaît. Celui-ci devrait être soutenu par une "B.A.S" en France, peine perdue, le président Biya a résisté à cette machination. L'homme sans tambour ni trompette, est resté dans une guerre froide avec la France-Afrique.

Les raisons sont restées longtemps confidentielles.

IL A RÉSISTÉ FACE À BAKASI, BOKO HARAM, CRISE ANGLOPHONE, ET LA CRISE À

L'EST. APRÈS EXPIRATION DES ACCORDS coloniaux du 26- 12-2019, il fallait attendre encore pendant un an supplémentaire... À cette date, si le Cameroun n'a pas toujours ratifié ces accords, c'est la fin des accords coloniaux. C'est sur cette voie que se trouve le Cameroun ce jour du 26 décembre 2020.

ACCORDS DU 26 DÉCEMBRE 1959("Monnaie d'échange pour notre indépendance)

EN 11 POINTS :

- La dette coloniale pour remboursement des bénéfices de la colonisation.
- La confiscation automatique des réserves financières nationales
- Le droit de premier refus sur toutes les ressources brutes ou naturelles découvertes dans le pays.
- Priorité aux intérêts et entreprises Françaises dans les marchés et appels d'offre publics
- Droit exclusif de fournir des équipements militaires et de former les officiers militaires des colonies
- Le droit pour la France de déployer des troupes et d'intervenir militairement dans le pays pour défendre ses intérêts
- L'obligation de Faire du Français la langue officielle du pays et la langue pour l'éducation
- L'obligation d'utiliser le Franc CFA
- L'obligation d'envoyer en France un bilan annuel et Un rapport d'Etat des réserves
- Renoncer à toute alliance militaire avec d'autres pays, sauf autorisation de la France
- L'obligation de s'allier avec la France en cas de guerre ou de crise mondiale

Ce samedi 26 décembre 2020, le Cameroun se libère totalement de la France (du franc CFA entre autres)... Le président BIYA ENTRE DANS L'HISTOIRE.

Avec Marigoh Mboua Marcel Fondation
